

## La commission ITRE du Parlement européen

L'activité du Parlement européen (PE) s'organise autour de commissions permanentes qui traitent chacune de questions spécifiques. Après avoir rappelé les principes généraux qui gouvernent l'établissement et le fonctionnement de ces commissions (I), cette note s'intéresse particulièrement à la commission ITRE chargée des questions d'industrie, de recherche et d'énergie telle qu'elle est issue des élections de mai 2014. Elle analyse ensuite sa composition (II), ses membres et leurs suppléants, son bureau et ses coordinateurs avant de s'intéresser plus particulièrement à ses membres français (III). Elle rappelle enfin (IV) les chantiers qui l'attendent au cours de la nouvelle législature.

### I. Les commissions du PE

Le PE est seul responsable de son organisation interne. A l'issue de chaque élection, il constitue ses commissions permanentes dont les attributions sont fixées en annexe de son règlement.

Lors de sa première session plénière, il décide ainsi de leur nombre et de leurs effectifs<sup>1</sup>, sur proposition de la Conférence des présidents<sup>2</sup>

Dans le même temps, les MEPs<sup>3</sup> font eux part de leurs préférences à leur groupe politique respectif. L'élection des membres des commissions a lieu au cours de la même session après désignation des candidats par les groupes politiques et les députés non-inscrits, toujours sur proposition de la Conférence des présidents<sup>4</sup> et ceci pour une durée de deux ans et demi. Une nouvelle élection a lieu à l'issue de cette période.

Le PE peut à tout moment prendre une nouvelle décision. Ainsi, le PE a adopté 4 décisions relatives aux commissions, au cours de la législature précédente 2009-2014, (2009, 2011, 2012 et 2014). Le PE peut aussi établir des sous-commissions au sein de ses commissions permanentes et se doter de commissions spéciales dont le mandat est limité à une durée d'un an.

Le nombre des commissions a augmenté lentement avec le temps. On en comptait 17 en 2002 et 20 en 2006. La Commission ITRE a perdu à cette date ses compétences en matière de commerce international. Aujourd'hui, il existe toujours 20 commissions permanentes et la commission Affaires étrangères (AFET) comprend deux sous-commissions: sécurité et défense (SEDE) et droit de l'homme (DROI).

Chaque commission comprend en moyenne une quarantaine de MEPs titulaires, assistés d'un nombre équivalent de suppléants. Dans la pratique, la distinction titulaire/suppléant est relativement

<sup>1</sup> Article 196 du règlement intérieur du PE

<sup>2</sup> Elle réunit le président du PE et les présidents des groupes politiques

<sup>3</sup> Members of the European Parliament

<sup>4</sup> La composition des commissions devant refléter autant que possible la composition du Parlement selon l'Article 199 du règlement intérieur du PE

peu opérationnelle, un suppléant pouvant se voir confier le rôle important de rapporteur ou de « shadow rapporteur »<sup>5</sup> en raison de ses compétences.

Depuis 1999, les commissions du PE les plus grandes sont AFET, ENVI (Environnement), ITRE, ECON (Affaires économiques) et LIBE (Libertés civiles).

La Commission ITRE, qui arrive en 3<sup>ème</sup> position, est celle qui a connu la progression plus rapide du nombre de ses membres, ce qui révèle un intérêt croissant des MEPs pour les secteurs qu'elle couvre.

### Les commissions permanentes du PE les plus importantes

Commission \ Décision	Déc. 2006	Juil. 2009	Déc. 2011	Janv. 2012	Juin 2014
Affaires étrangères, <b>AFET</b>	86	76	76	76	71
Environnement, <b>ENVI</b>	68	64	68	69	69
Industrie, recherche, énergie, <b>ITRE</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>67</b>
Affaires économiques, <b>ECON</b>	51	48	48	48	61
Libertés civiles, <b>LIBE</b>	60	55	60	60	60
Nombre de MEPs du PE	732	736	736	754	751

## II. Composition de la commission ITRE

### 1. Membres et suppléants

La commission ITRE comprend 67 membres titulaires qui ont élus le 2 juillet dernier et 64 suppléants.

#### Membres titulaires<sup>6</sup>

<b>PPE (20)</b>	<b>BENDTSEN Bendt (DK)</b>	<b>LEWANDOWSKI Janusz (PL)</b>	<b>TAJANI Antonio (IT)</b>
	<b>BUZEK Jerzy (PL)</b>	MORANO Nadine (FR)	<b>URUTCHEV Vladimir (BG)</b>
	<b>del CASTILLO VERA Pilar (ES)</b>	<b>NIEBLER Angelika (DE)</b>	<b>VĂLEAN Adina-Ioana (RO)</b>
	<b>EHLER Christian (DE)</b>	<b>PATRICIELLO Aldo (IT)</b>	VIRKKUNEN Henna (FI)
	<b>GYÜRK András (HU)</b>	<b>REUL Herbert (DE)</b>	<b>WINKLER Hermann (DE)</b>
	<b>KARIŅŠ Krišjānis (LV)</b>	<b>RÜBIG Paul (AT)</b>	<i>ZÁBORSKÁ Anna (SK)</i>
	<b>KELLY Seán (IE)</b>	<b>SAUDARGAS Algirdas (LT)</b>	
<b>S&amp;D (17)</b>	<b>BALČYTIS Zigmantas (LT)</b>	KUMPULA-NATRI Miapetra (FI)	<b>TOIA Patrizia (IT)</b>
	<b>CABEZÓN RUIZ Soledad (ES)</b>	MARTIN Edouard (FR)	<b>VAN BREMPT Kathleen (BE)</b>

<sup>5</sup> Rapporteur « fictif » désigné par un groupe parlementaire pour suivre un dossier

<sup>6</sup> En gras les MEPs ayant déjà été membres d'ITRE sous une législature précédente. En italique les MEPs membres du PE lors d'une précédente législature sans être membres titulaires/ suppléants en ITRE.

	<b>GIEREK Adam (BE)</b> GRIFFIN Theresa (GB) KAILI Eva (GR) KOFOD Jeppe (DK)	MOLNÁR Csaba (HU) NICA Dan (RO) POCHE Miroslav (CZ) STANISHEV Sergei (BG)	WERNER Martina (DE) ZANONATO Flavio (IT) ZORRINHO Carlos (PT)
<b>ECR (6)</b>	BAREKOV Nikolay (BG) <i>FOX Ashley (GB)</i>	<b>GRÓBARCZYK Marek Józef (PL)</b> HENKEL Hans-Olaf (DE)	JACKIEWICZ Dawid Bo. (PL) <b>TOŠENOVSKÝ Evžen (CZ)</b>
<b>ALDE (6)</b>	ANSIP Andrus (EE) <i>DE BACKER Philippe (BE)</i>	FEDERLEY Fredrick (SE) GIRAUTA VIDAL Juan Carl. (ES)	MLINAR Angelika (AT) PETERSEN Morten Hel. (DK)
<b>GUE (4)</b>	ECHENIQUE ROBBA Pab. (ES) LÓPEZ Paloma (ES)	<b>RANSDORF Miloslav (CZ)</b>	SYLIKIOTIS Neoklis (CY)
<b>Verts (5)</b>	<b>BÜTIKOFER Reinhard (DE)</b> ERIKSSON Peter (SE)	MARAGALL Ernest (ES) REIMON Michel (AT)	<b>TURMES Claude (LU)</b>
<b>EFDD (4)</b>	BORRELLI David (IT) <b>HELMER Roger (GB)</b>	<b>PAKSAS Rolandas (LT)</b>	TAMBURRANO Dario (IT)
<b>N-I<sup>7</sup> (5)</b>	BAY Nicolas (FR) BUONANNO Gianluca (IT)	KAPPEL Barbara (AT) <b>KOVÁCS Béla (HU)</b>	SCHAFFHAUSER Jean-L. (FR)

**Membres suppléants**

<b>PPE (20)</b>	ARIMONT Pascal (BE) BONI Michal (PL) <b>CESA Lorenzo (IT)</b> GAMBUS Francesc (ES) GONZALEZ PONS Est. (ES) <b>GROSSETÊTE Françoise (FR)</b> <i>HELLVIG Eduard-Raul (RO)</i>	<b>HÖKMARK Gunnar (SE)</b> <i>KUDRYCKA Barbara (PL)</i> <i>DE LANGE Esther (NL)</i> <b>LANGEN Werner (DE)</b> <i>MALINOV Svetoslav Hrist. (BG)</i> <b>MARINESCU Marian-Jean (RO)</b> MARTUSCIELLO Fulvio (IT)	NIEDERMAYER Ludek (CZ) <b>PIEPER Markus (DE)</b> SALINI Massimiliano (IT) SANDER Anne (FR) SPYRAKI Maria (GR) STYLIANIDES Christos (CY)
<b>S&amp;D (17)</b>	<i>BERES Pervenche (FR)</i> BLANCO LOPEZ José (ES) BONAFE Simona (IT) DALLI Miriam (MT) FREUND Eugen (AT) <i>GEIER Jens (DE)</i>	KIRTON-DARLING Jude (GB) <i>KREHL Constanze (DE)</i> <b>LANGE Bernd (DE)</b> <i>LUDVIGSSON Olle (SE)</i> LYBACKA Krystyna Maria (PL) <b>MANKA Vladimir (SK)</b>	MOISA Ionel-Sorin (RO) MOODY Clare (GB) RODRIGUEZ-PINERO In. (ES) SORU Renato (IT) TANG Paul (NL)
<b>ECR (6)</b>	<b>CROWLEY Brian (IE)</b> DUNCAN Ian (GB)	MARIAS Notis (GR) <b>MESSERSCHMIDT Morten (DK)</b>	<i>TERHO Sampo (FI)</i> VAN OVERTVELDT Joh. (BE)
<b>ALDE (6)</b>	<i>GERBRANDY Gerben-Jan (NL)</i> van NIEUWENHUIZEN C. (NL)	<i>RIQUET Dominique (FR)</i> <b>ROHDE Jens (DK)</b>	TELICKA Pavel (CZ) <b>THEURER Michael (DE)</b>
<b>GUE (4)</b>	<i>ERNST Cornelia (DE),</i> <i>FERREIRA Joao (PT)</i>	<b>MATIAS Marisa (PT)</b>	SAKORAFSA Sofia (GR)

<sup>7</sup> Non-inscrits

<b>Verts (5)</b>	<b>HARMS Rebecca (DE)</b> <b>JADOT Yannick (FR)</b>	JAVOR Benedek (HU) <b>RIVASI Michèle (FR)</b>	<i>TARAND Indrek (EE)</i>
<b>EFDD (3)</b>	COBURN David (GB)	PEDICINI Piernicola (IT)	ZULLO Marco (IT)
<b>N-I (3)</b>	BILDE Dominique (FR)	<b>GOLLNISCH Bruno (FR)</b>	KORWIN-MIKKE Jan. R. (PL)

A l'évidence, le PPE a décidé d'investir fortement dans la commission ITRE. Sur ses 20 membres titulaires, 18 sont d'anciens MEPs dont 17 anciens membres d'ITRE. Cette volonté s'exprime aussi par la qualité des représentants puisque l'on y trouve l'ancien président du PE : Jerzy BUZEK (PL), deux anciens commissaires : Janusz LEWANDOWSKI (PL) et Antonio TAJANI (IT) également vice-président du PE et des parlementaires qui se sont montrés particulièrement actifs et influents sous la précédente législature: Pilar del CASTILLO VERA (ES), Christian EHLER (DE), Angelika NIEBLER (DE), Herbert REUL (DE), Paul RÜBIG (AT).

Une telle concentration de compétences est rare et mérite d'être soulignée si l'on se souvient que le taux de renouvellement moyen des MEP est de 53%. Elle ne se retrouve que légèrement atténuée au niveau des suppléants où l'on rencontre 10 anciens MEPs dont 5 anciens membres d'ITRE avec notamment Françoise GROSSETÊTE (FR) et Gunnar HÖKMARK (SE).

La situation est totalement différente pour le groupe S&D où sur 17 titulaires, on ne compte que 4 anciens MEPs (tous ex-membres d'ITRE dont Patricia Toia (IT) particulièrement active sous la précédente législature). L'examen de la liste des suppléants, conduit à la même conclusion: sur 17 membres, on ne trouve que 6 anciens MEPs (dont deux ex-membres d'ITRE). A noter toutefois la présence d'une MEP de grande expérience, Pervenche Berès (FR).

Les Verts conservent 2 de leurs 5 titulaires dont Claude Turmes (LU) mais disposent d'une forte équipe de suppléants avec 4 anciens MEPs sur 5 dont 3 familiers d'ITRE : Rebecca HARMS (DE), Yannick JADOT (FR) et Michèle RIVASI (FR).

ALDE renouvelle totalement ses titulaires mais conserve cependant des personnalités expérimentées parmi ses suppléants.

### Renouvellement des MEPs de la commission ITRE

<b>Parti</b>	<b>PPE</b>	<b>S&amp;D</b>	<b>ECR</b>	<b>ALDE</b>	<b>GUE</b>	<b>Verts</b>	<b>EFDD</b>	<b>N-I</b>
<b>titulaires</b>								
Total	20	17	6	6	4	5	4	5
Dont déjà MEP	18	4	4	1	1	2	2	1
Dont déjà ITRE	17	4	2	0	1	2	2	1
<b>Parti</b>	<b>PPE</b>	<b>S&amp;D</b>	<b>ECR</b>	<b>ALDE</b>	<b>GUE</b>	<b>Verts</b>	<b>EFDD</b>	<b>N-I</b>
<b>suppléants</b>								
Total	20	17	6	6	4	5	3	3

Dont déjà MEP	10	6	3	4	3	4	0	1
Dont déjà ITRE	6	2	2	2	1	3	0	1
<b>Taux de reconduction<sup>8</sup></b>	<b>57,5%</b>	<b>17,6%</b>	<b>33,3%</b>	<b>16,6%</b>	<b>25%</b>	<b>50%</b>	<b>25%</b>	<b>26,6%</b>

Les groupes les plus expérimentés de la commission ITRE paraissent donc être le PPE (avec un taux de reconduction de 85% pour les titulaires et de 57,5% si l'on inclut les suppléants) suivis de près par les Verts (avec un taux de reconduction global de 50%).

Les MEPs de ces deux groupes ont déjà une connaissance des pratiques et des enjeux de la commission ainsi qu'un réseau de contacts bien établi, ce qui devrait leur permettre d'entamer les travaux rapidement et d'exercer une influence significative au-delà même de leur simple poids numérique.

L'analyse de la nationalité des membres titulaires d'ITRE montre comme on pouvait s'y attendre une prépondérance des Allemands avec 11,9% des sièges. Relativement bien répartis entre les partis ils sont toutefois particulièrement bien représentés au sein du PPE.

Viennent ensuite les Italiens (10,4%), les Espagnols (9%), les Polonais (6%), les Français (6%) et enfin les Britanniques avec 4,5%. Si l'on rapporte ces chiffres à la taille des délégations nationales et en se limitant aux « grands pays » (>50 MEPs), on constate que les Italiens et les Espagnols sont plutôt surreprésentés, que Polonais et Allemands sont dans la moyenne mais que Britanniques et Français sont sous-représentés.

#### Nationalité des membres titulaires

	PPE	S&D	ECR	ALDE	GUE	Verts	EFDD	NI	Total	% d'ITRE	% du PE
DE	4	1	1	1	0	1	0	0	<b>8</b>	11,9	12,8
FR	1	1	0	0	0	0	0	2	<b>4</b>	6	9,9
IT	2	2	0	0	0	0	2	1	<b>7</b>	10,4	9,7
GB	0	1	1	0	0	0	1	0	<b>3</b>	4,5	9,7
ES	1	1	0	1	2	1	0	0	<b>6</b>	9	7,2
PL	2	0	2	0	0	0	0	0	<b>4</b>	6	6,8
Autres	10	11	2	4	4	3	1	2	<b>33</b>	49,2	43,9
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>67</b>	100	100

La situation est particulièrement sérieuse pour la France: la moitié de ses représentants sont non-inscrits et n'auront donc que peu d'impact sur le travail législatif. Si l'on exclut les non-inscrits, la France arrive en dernière position des « grands pays » et se situe à un niveau comparable à celui de

<sup>8</sup> Nombre d'anciens MEPs de la Commission ITRE / nombre de MEPs titulaires ou suppléants d'ITRE

la Belgique ou des Pays-Bas. La prise en compte des suppléants n'atténue que peu cette conclusion alarmante pour l'influence française.

## 2. Le Bureau

La commission ITRE est présidée par Jerzy Buzek (PPE, PL) qui préside également la Conférence des présidents de commission chargée de l'organisation des travaux du PE. Ancien de Solidarnosc, président du Conseil des ministres polonais entre 1997 et 2001, MEP depuis 2004, cet ingénieur en génie chimique s'est notamment penché sur les questions énergétiques et a été rapporteur du 7<sup>ème</sup> programme cadre de recherche et développement. Il a présidé le PE pendant la première moitié de la précédente législature.

Deux des quatre vice-présidents sont également des habitués de la commission ITRE. Membre d'ITRE depuis 2004, Patrizia Toia (S&D, IT) en a été vice-présidente de 2009 à 2014, tout comme Miloslav Ransdorf (GUE, CZ) qui l'avait été de 2004 à 2009.

Nouveaux venus au PE, les deux autres vice-présidents ont une grande notoriété au niveau national. Le directeur d'entreprise Hans-Olaf Henkel (ECR, DE) a présidé l'équivalent allemand du MEDEF, le BDI, de 1995 à 2000. Il s'est présenté en 2014 sous les couleurs du parti eurosceptique Alternative pour l'Allemagne.

Morten Helveg Petersen (ALDE, DK) est issu d'une grande famille politique danoise (son père, son grand-père et son frère ont été ministres). Lui a été député au Parlement danois de 1999 à 2009.

## 3. Les coordinateurs et coordinateurs-adjoints

Dans chaque commission, les groupes politiques désignent des coordinateurs ayant pour mission de :

- définir les priorités des commissions,
- répartir la rédaction des rapports et des avis entre les membres de leur groupe,
- coordonner les positions politiques et veiller à la discipline de vote.

Ces coordinateurs sont assistés le cas échéant d'adjoints. Pour la commission ITRE, il s'agit de :

### Coordinateurs et coordinateurs-adjoints

Parti	Coordinateur	Coordinateur adjoint
PPE	KARINS Krišjānis (LV)	RUBIG Paul (AT) EHLER Christian (DE)
S&D	NICA Dan (RO)	
ECR	GROBARCZYK Marek Józef (PL)	TOZENOVSKY Evzen (CZ)
ALDE	FEDERLEY Fredrick (SE)	PETERSEN Morten Helveg (DK)

<b>GUE</b>	SYLIKLIOTIS Neoklis (CY)	
<b>Verts</b>	<b>TURMES Claude (LU)</b>	
<b>EFDD</b>	BORRELLI David (IT)	

Le PPE a réuni une équipe expérimentée : le Letton Krisjanis Karins qui a travaillé lors de la précédente législature sur des questions énergétiques sera appuyé par l'Autrichien Paul Rübiger, spécialiste des PME et par l'Allemand Christian Ehler, bon connaisseur de la recherche et de l'innovation.

L'ECR a également fait confiance à l'expérience : le Polonais Marek Grobarczyk qui n'était que suppléant dans la précédente commission ITRE s'est plutôt concentré sur les thématiques de pêche dans le passé mais il sera soutenu par le Tchèque Evzen Tozenovsky qui s'est fait remarquer sur les questions spatiales.

Les S&D ont choisi un nouveau venu, le Roumain Dan Nica, et n'ont pas jugé utile de lui désigner un adjoint. Cette nomination reflète sans doute la force numérique des Roumains au S&D et tient compte de l'expérience nationale de Dan Nica comme Ministre des technologies de l'information et de la communication (en 2000-2004 puis en 2012-2014). Son manque de pratique du PE constitue cependant un handicap pour coordonner le deuxième groupe politique d'ITRE.

Le renouvellement total des libéraux d'ITRE a conduit ALDE à confier les postes de coordinateur et de coordinateur adjoint à deux nouveaux entrants scandinaves.

Côté GUE, Verts et EFDD, le nombre restreint de MEPs ne justifie pas la présence d'un coordinateur adjoint.

### III. Les membres français

La commission ITRE comprend 12 Français : 4 titulaires et 8 suppléants. Un tiers d'entre eux (4) sont des élus frontistes et se trouvent parmi les non-inscrits ce qui ne facilite pas leur participation au travail parlementaire. On ne peut cependant pas exclure que poussés par leur très bon score aux élections européennes en mai dernier, ils n'aient à cœur de se manifester au sein du PE.

#### Répartition des MEPs français par groupe

	Membres titulaires	Membres suppléants
<b>PPE (3)</b>	MORANO Nadine	<b>GROSSETÊTE Françoise</b> SANDER Anne
<b>S&amp;D (2)</b>	MARTIN Edouard	<i>BERES Pervenche</i>
<b>ALDE (1)</b>		<i>RIQUET Dominique</i>

<b>Verts (2)</b>		<b>JADOT Yannick, RIVASI Michèle</b>
<b>Non-inscrits (4)</b>	BAY Nicolas, SCHAFFHAUSER Jean-Luc	BILDE Dominique, <b>GOLLNISCH Bruno</b>
<b>Total</b>	4	8

Les membres du PPE sont ensuite les plus nombreux (3) et, à l'exception de Nadine Morano, sont habitués au fonctionnement du PE : Françoise Grossetête est députée depuis 1994 et fête ses 10 ans en commission ITRE. Anne Sander a été l'assistante parlementaire de l'ancien président du groupe PPE Joseph Daul pendant des années.

Les socialistes français sont représentés par un nouveau venu, l'ancien syndicaliste de Florange Edouard Martin, qui pourra mettre à profit son expérience du terrain et bénéficier en outre de la grande expérience de Pervenche Berès.

Chez les libéraux d'ALDE, Dominique Riquet dispose déjà d'une bonne pratique de l'institution parlementaire acquise en commission Transport sous la législature précédente.

Les Français n'ont pas de membre titulaire parmi les Verts mais ils pourront compter sur deux suppléants bien au fait des dossiers d'ITRE : la fondatrice de la CRIIRAD<sup>9</sup>, Michèle Rivasi, membre titulaire d'ITRE sous la précédente législature et l'ex-directeur des campagnes de Greenpeace Yannick Jadot. Ils pourront en outre s'appuyer sur leur proximité avec leur coordinateur, le luxembourgeois Claude Turmes, qui a été une « figure » de la commission ITRE précédente.

Quelles que soient leurs qualités personnelles, il est clair que les MEPs français d'ITRE auront du mal à faire entendre d'éventuelles spécificités nationales au sein de leur commission. Les nouveaux entrants au sein du PPE et du S&D vont devoir se faire un nom tandis que les non-inscrits n'auront qu'une influence des plus limitées. Par ailleurs, aucun d'entre eux n'appartient au bureau ou n'est coordinateur.

#### **IV. Travaux parlementaires de la commission ITRE**

La précédente commission ITRE n'avait pu conclure avant les élections sur un certain nombre de dossiers. Le règlement intérieur du PE prévoit qu'alors « toutes les questions en instance [...] sont réputées caduques »<sup>10</sup> à moins que la Conférence des présidents ne décide de les reprendre ou de les continuer sur demande motivée des commissions concernées, ce qui se vérifie en règle générale, les textes déjà adoptés en première lecture sont repris.

En ce qui concerne ITRE, les coordinateurs se sont ainsi réunis le 22 juillet dernier. Ils ont désigné de nouveaux rapporteurs sur les textes en cours d'examen et convenu de recommander à leur commission la reprise de la position adoptée en première lecture sur le plus emblématique des

<sup>9</sup> Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité.

<sup>10</sup> Article 229 du règlement intérieur du PE



textes en suspens : le règlement relatif au « Marché unique européen des communications électroniques ». C'est ainsi que le 2 septembre dernier, ITRE a donné à son président Jerzy Buzek et au rapporteur précédent Pilar del Castillo, un mandat pour négocier ce texte avec le Conseil et les groupes politiques ont été invités à choisir rapidement leurs représentants sur ce dossier<sup>11</sup>.

La continuité du suivi des textes étant pour l'essentiel assurée, le programme de travail de la précédente commission demeure d'actualité, moyennant naturellement quelques changements de personnes dans les rapporteurs. On y trouve actuellement (cf. Annexe) outre le « Marché unique européen des communications électroniques », des débats sur des sujets importants comme l'efficacité énergétique et la stratégie européenne de sécurité énergétique.

Le programme de travail de la Commission européenne pour 2014 prévoit également un grand nombre d'initiatives (étiquetage énergétique, éco-design, noms de domaines internet, etc.) dont certaines ont d'ores et déjà été retardées dans l'attente de l'installation de la nouvelle Commission qui aura sans doute à cœur d'imprimer sa marque à l'action de cette institution.

A moyen terme parmi les grands dossiers qui seront sans nul doute à l'agenda de la commission ITRE (cf. annexe), il faut citer :

- la révision complète du « paquet télécoms » et la stratégie en matière de cybersécurité.
- l'Europe de l'énergie avec la fixation d'objectifs énergétiques et climatiques à l'horizon 2030 et la révision de la directive sur l'efficacité énergétique.
- la révision à mi-parcours du programme de R&D H2020 adopté l'an passé pour la période 2014-2020 et dont le financement poserait d'ores et déjà problème.
- le suivi des programmes ITER (fusion nucléaire), Galileo (navigation par satellite) et Copernicus (observation de la Terre).
- le financement des PME.

Plus généralement la définition d'une politique industrielle européenne sera sans nul doute abordée en commission ITRE, sans qu'il soit à ce stade possible de définir sous quelle forme.

## V. Conclusion

De par l'importance des thèmes qu'elle a à connaître la commission ITRE est l'une des commissions majeures du PE. Le PPE a bien saisi l'enjeu qu'elle représente et y dispose d'une délégation de haut niveau.

Les Allemands y sont les plus nombreux et disposent de postes clés (une vice-présidence et un poste de coordinateur adjoint au sein du groupe le plus important, le PPE).

---

<sup>11</sup> Pour l'heure, seuls les libéraux ont déjà fait leur choix : ce sera le Danois Jens Rohde, qui était aussi déjà rapporteur pendant la précédente législature. Pour les socialistes, le nom de Patrizia Toia (Italie) est évoqué, mais rien n'a été confirmé.

Les Français sont numériquement sous représentés et souffrent du fait que la moitié de leur membres titulaires sont non-inscrits, ce qui limite leur capacité d'intervention. Leurs représentants dans les grands partis traditionnels PPE et S&D en sont à leur premier mandat et même s'ils auront à cœur de s'impliquer fortement dans le travail parlementaire, force est de reconnaître qu'ils débutent cette législature avec un certain handicap, d'autant plus qu'ils disposent de peu de relais parmi les coordinateurs. On compte cependant des personnalités d'expérience parmi les suppléants et l'on ne peut qu'espérer qu'elles pourront renforcer une influence française qui risque de demeurer modeste eu égard à l'intérêt des questions à l'agenda d'ITRE.

## **Annexe**

### **Les travaux en cours à la commission ITRE**

A ce jour, la commission ITRE est responsable au fond des textes suivants :

- Règlement pour un marché unique européen pour les communications électroniques (COD)
- Décision pour des solutions d'interopérabilité pour les administrations publiques, les entreprises et les particuliers en Europe (COD)
- Règlement délégué (UE) N° .../.. de la Commission complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des unités de ventilation résidentielles (DEA - actes délégués)
- Accord de coopération UE-Suisse concernant les programmes européens de navigation par satellite (NLE)
- Renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et l'Ukraine (NLE)
- Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc (NLE)
- Coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et les Îles Féroé associant les Îles Féroé au programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" (2014-2020) (NLE)
- Communication sur la stratégie européenne de sécurité énergétique
- Communication sur l'efficacité énergétique